

## CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Les présentes conditions de réservation s'appliquent à tout groupe, utilisateur de la base d'aviron et engageront contractuellement les deux parties.

-----  
*Toute demande de stage doit être formulée sur la fiche de renseignements puis transmise :*

- *par e-mail : [aviron-lac-aiguebelette@savoie.fr](mailto:aviron-lac-aiguebelette@savoie.fr)*
- ou*
- *par courrier : Base départementale d'aviron  
1003 route des plages,  
73470 NOVALAISE*

*Toute demande est étudiée.*

*Dans le cas où nous ne pourrions pas satisfaire à une demande, nous vous en informerions et vous proposerions, dans la mesure de nos disponibilités, d'autres dates.*

### PROCEDURE DE RESERVATION

A la réception de la fiche de renseignement complétée, un dossier sera ouvert.

Dans les plus brefs délais, une offre vous sera transmise comprenant le devis prévisionnel, les conditions générales de réservation et le règlement intérieur.

#### Conditions

Entre 2 à 1 mois avant le stage toute option doit être confirmée par retour du devis accepté et signé, du règlement de l'acompte d'un montant équivalent à 20 %.

1 mois avant le stage, une option non confirmée ou non accompagnée du règlement de l'acompte est annulée.

#### Modifications

Toute modification notoire d'effectif doit être signalée par écrit au plus tard 15 jours avant le début du stage. En cas de départ anticipé et ce quelle qu'en soit la raison, la totalité du stage est due conformément au devis initial signé.

#### Annulation

1/ de votre fait :

Une annulation doit se faire le plus rapidement possible et être confirmée par messagerie.

Si elle intervient :

- Entre 2 et 1 mois avant votre stage : paiement de 20% du devis
- Entre 1 mois et 8 jours avant votre stage, paiement de 50 % du devis
- 7 jours avant votre stage, paiement du solde du prix total de la prestation.

Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté.

2/ de notre fait :

La base d'aviron se réserve le droit si les circonstances l'exigent (cas de force majeure indépendant de notre volonté), de modifier ou d'annuler un stage. Dans ce cas, soit nous vous proposerons une nouvelle date, soit le remboursement intégral de l'acompte versé.

**Facturation**

La facture sera établie, conformément au devis, à l'issue du stage sur la base de l'effectif réel. La base d'aviron n'étant pas assujettie à la TVA, les tarifs s'entendent TTC.

Suivant la grille tarifaire, les prestations suivantes seront facturées :

- L'accès au site (terre/eau)
- La location des bateaux de sécurité
- La refacturation, au prix d'achat, du carburant consommé.

La caution (500 €) pour chaque canot moteur utilisé sera à déposer le jour de votre arrivée et restituée en fin de stage si aucune dégradation n'est constatée.

Concernant le règlement, il pourra s'effectuer soit :

- par chèque bancaire  
Le paiement par chèque n'est possible que pour les chèques en Euro tirés sur une banque française. Le chèque devra être établi à l'ordre du « Trésor Public ».
- par virement bancaire (RIB en annexe).

**Garantie des tarifs**

Les tarifs de nos prestations sont proposés, approuvés et votés par la Commission permanente conformément à la délégation reçue du Conseil Départemental.

**DROITS A L'IMAGE :**

Autorisation d'utilisation des photographies <sup>(1)</sup> et des images vidéo par le responsable du stage en charge

Je soussigné, ....., autorise sans limitation de durée et d'itération<sup>(2)</sup> le Département de la Savoie à exploiter la (les) photographie(s) et les images vidéo représentant le groupe pour tout usage de reproduction<sup>(3)</sup> sur tous les supports institutionnels : supports papiers (édition, exposition) et site internet ([www.savoie.fr](http://www.savoie.fr)) sauf usage publicitaire et commercial.

Vu et pris connaissance,  
A .....,  
Le.....

Nom et signature du Responsable

<sup>(1)</sup> cf articles 27 et 28 de la loi du 11 mars 1957

<sup>(2)</sup> Si je souhaite un jour la suspension de cette autorisation, il suffira d'en informer le Conseil Départemental par écrit au Département de la Savoie, service communication, Hôtel du Département, CS 31802, 73018 Chambéry Cedex

<sup>(3)</sup> Reproduction : communication au public d'une manière indirecte : par imprimerie, dessin, gravure, photographie, tout procédé des arts plastiques et graphiques, enregistrement mécanique, cinématographique ou magnétique.

Représentation : communication au public par présentation publique : exposition, projection publique, télédiffusion